



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Mars 2022 : le taux de chômage diminue à 3,4 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud recule de 0,2 point pour s'établir à 3,4 % à la fin du mois de mars 2022, alors qu'il baisse de 0,1 point au niveau national. Cette diminution concerne principalement les professions liées au domaine de la construction.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud recule à 14'198, soit 834 personnes de moins qu'à la fin du mois de février 2022 (-5,5%). Avec une baisse de 776 personnes, l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une tendance similaire en diminuant à 24'402 (-3,1%). Il y a un an, au mois de mars 2021, le taux de chômage s'élevait à 4,6 %.

Au cours du mois de mars 2022, les ORP vaudois ont inscrit 3019 nouvelles personnes et annulé 3789 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 6750, en hausse de 2,9% par rapport à février 2022 et de 70,2% par rapport à mars 2021.

La diminution du chômage s'explique essentiellement par la reprise des activités dans les groupes de professions saisonniers, en particulier dans les « métiers qualifiés du bâtiment, sauf électriciens » (-168) et chez les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (-94). Toutes les classes d'âge ont bénéficié de cette évolution positive, les plus importants replis ayant été constatés ce mois chez les 40 à 49 ans (-249) et chez les 50 à 59 ans (-190).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage reculer ce mois de 0,1 à 0,4 point. En termes d'effectifs, le district de Lausanne présente le plus fort fléchissement (-227) et un taux de chômage de 4,2 % (-0,2 point).

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2288, en hausse de 26 personnes en un mois (+1,1 %) et en baisse de 276 personnes en un an (-10,8 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 3,0 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 86 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 avril 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Françoise Favre, directrice générale, Direction générale de l'emploi et du marché du travail